

ASNOIS

Nièvre, canton Tannay, arrondissement Clamecy, 170 habitants

LA COMMUNE D'ASNOIS est située entre Clamecy et Tannay, sur la rive gauche de l'Yonne. Son origine remonte à la fondation d'un très ancien prieuré de génovéfains*, lui-même établi à l'emplacement d'un ancien domaine gallo-romain. La paroisse, qui relevait du diocèse de Nevers et de l'archiprêtre de Prémery, était à la collation de l'abbé de Saint-Martin de Nevers. Les habitants de la « ville » d'Asnois furent affranchis par un acte daté de 1304, confirmé par le roi Philippe le Bel. Au XV^e s., deux seigneurs, ceux d'Asnois-le-Château et d'Asnois-le-Bourg, partageaient les honneurs à l'église : l'un recevait l'encens le matin, l'autre le soir. On les appelait l'un le « seigneur de la messe », l'autre le « seigneur des vêpres ». En 1610, Adrien de Blanchefort réunit les deux seigneuries.

C'est l'importance d'Asnois au Moyen Âge qui explique l'existence d'une église à trois nefs dans une commune qui ne compte plus aujourd'hui que 170 habitants.

L'église, orientée, est dédiée à saint Loup. Elle a été bâtie au XIII^e s. et se compose d'une nef de cinq travées, flanquée de bas-côtés, et d'un chœur à chevet plat. Un petit porche couvert d'un toit en appentis abrite le portail en plein cintre. Le tympan est trilobé. Au milieu du mur-pignon s'ouvre un *oculus*. Une gargouille à tête de loup, correspondant au chéneau encaissé entre la toiture de la nef et le clocher, fait saillie à l'ouest. Le clocher est éclairé dans la partie haute de la tour sur la face nord, par deux petites baies géminées, en plein cintre, encadrées par des colonnettes octogonales s'inscrivant sous un arc de décharge de même tracé. Le deuxième étage est éclairé, sur chaque face, de baies semblables aux précédentes. Le dernier étage en charpente, recouvert d'ardoises, est percé sur chaque face d'une petite fenêtre carrée. Il est surmonté d'une flèche, également en charpente et couverte d'ardoises. La couverture du reste de l'édifice est en tuiles plates de pays.

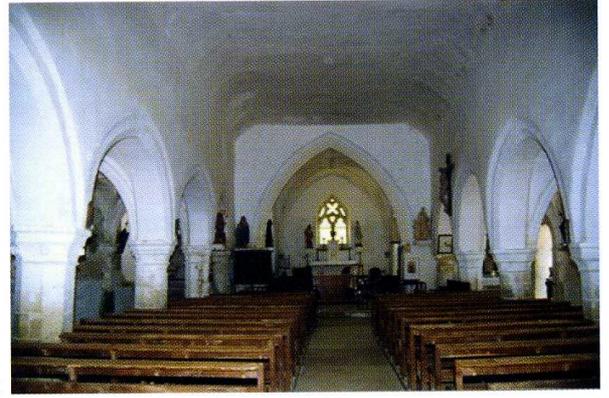
* Chanoines de la congrégation de Sainte-Geneviève



Asnois (Nièvre) – Église Saint-Loup
L'église dans son site



1



2

Asnois (Nièvre) – Église Saint-Loup

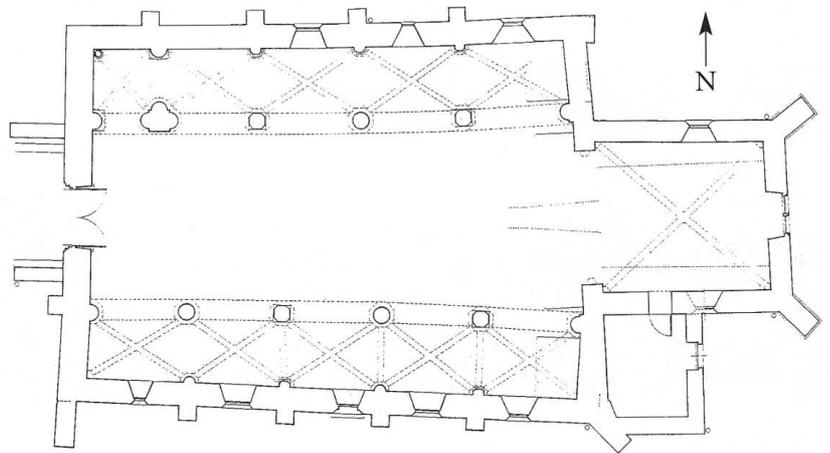
1. Façade sud
2. Vue intérieure vers l'abside
(cl. S. Buri, arch.)
3. Plan (S. Buri, arch.)

Voici la description de l'intérieur de l'église extraite de l'ouvrage de Marcel Anfray *La cathédrale de Nevers et les églises gothiques du Nivernais* :

« La nef présente un seul étage. Les grandes arcades, en cintre légèrement brisé, sont formées d'un ou de deux rouleaux dont l'un biseauté. Elles reposent sur de courtes piles, alternativement circulaires et octogonales, couronnées de chapiteaux placés très bas, ornés de crochets ou de larges feuilles recourbées à leur extrémité ; les tailloirs sont profilés d'un bandeau et d'un cavet. Les bases des colonnes sont cachées sous le dallage qui a été relevé d'au moins un mètre. La première travée au nord est plus étroite avec un arc très aigu, parce qu'elle se trouve sous le clocher. Pour la même raison, le support est formé d'un massif rectangulaire flanqué de deux colonnes engagées à chapiteaux décorés de feuillages naturels : feuilles de chêne et de lierre. Un vaste parement complètement nu s'étend entre les arcades et le plafond qui couvre la nef. Il y a en effet environ trois mètres de différence de niveau entre ce plafond et les voûtes des bas-côtés.

« Ceux-ci sont couverts de croisées d'ogives formées, comme les doubleaux, d'un tore en amande sur bandeau élargi de deux cavets. Tous ces arcs retombent, d'un côté, sur les colonnes de la nef, et de l'autre sur les demi-colonnes rondes adossées aux murs gouttereaux, sauf entre la deuxième et la troisième travée où elles sont octogonales ; entre la troisième et la quatrième travée, ces demi-colonnes reposent sur un socle polygonal à talus. Les clefs de voûte des premières travées sont simplement formées d'une pierre taillée en croix, alors que dans les autres elles sont ornées d'une petite rosace. Éclairés par des fenêtres

3



simples en tiers-point, portant des traces de restauration, à l'extérieur, les collatéraux se terminent par un mur droit, à l'entrée du chœur.

« Celui-ci est couvert d'une croisée d'ogives formées, comme celles des bas-côtés, d'un tore en amande creusé de deux cavets ; elles reposent sur des consoles ornées de têtes, de bustes d'un beau travail, la clef est décorée d'un disque portant l'Agneau. L'arc triomphal, qui présente le même profil, retombe sur des têtes d'animaux : bélier avec cornes, boucs ou taureaux avec de grandes oreilles. Le chœur est éclairé par une fenêtre simple, en tiers-point, de chaque côté, et à l'est par une grande fenêtre divisée en deux formes surmontées d'un quadrilobe. »

L'église conserve par ailleurs de nombreux objets mobiliers classés et inscrits, dont plusieurs sculptures en pierre polychromée des XVI^e et XVII^e siècles. La Sauvegarde de l'Art français a accordé 3 049 € en 2001 pour la réfection des enduits extérieurs de l'édifice.

Fabrice Cario